



CHAVANNES-PRÈS-RENEUS ECUBLENS SAINT-SULPICE



BUDGET 2022

PRÉAMBULE

Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice,

Le Commandant, avec l'appui de l'État-major pour les propositions d'achats de matériel et de formation professionnelle, a élaboré le budget du SDIS Chamberonne selon l'article 7 du règlement intercommunal.

1. Introduction

L'élaboration du budget, lié au fonctionnement de l'Entente intercommunale du SDIS Chamberonne, est faite au premier semestre pour être validé durant l'été par la Commission Consultative du Feu et présenté aux Conseils communaux en fin d'année. Il est établi en fonction des comptes 2020 et d'une prévision des dépenses futures.

2. Charges de l'activité

Les dépenses totales devraient atteindre CHF 785'300.-- en 2022, soit une augmentation de CHF 77'300.--, soit 9,84 % par rapport aux charges budgétisées pour 2021.

Cette augmentation s'explique principalement par une hausse des charges des comptes no 650.3116.00 «achat matériel» et no 650.3170.00 «revue et réception». La baisse du compte no 650.3013.00 est en partie liée à l'augmentation du compte no 650.3189.00 «prestations de tiers» par transfert de prestations.

Au cours de l'année 2021, l'ECA procède au remplacement des équipements personnels d'intervention FEU (EPI). Il est prévu l'acquisition de 10 équipements complets pour compléter le quota des sapeurs-pompiers intervenants du SDIS, ainsi que le remplacement de matériel défectueux, ainsi que l'acquisition d'équipements d'interventions et de secours spécifiques.

En 2022 aura lieu la revue quinquennale, prévue en automne, qui impacte le compte «revue et réception».

La vacance du poste de secrétaire à 20%, ainsi que la charge administrative du quartier-maître, qui est de plus 40% sur les 4 dernières années, nous a poussés à la création d'un poste administratif à 60%, appliqué au compte no 650.3189.00.

3. Revenus de l'activité

Les revenus de l'activité pour 2022 sont stables par rapport au budget 2021. Les frais facturés restent identiques. La participation ECA subit une très légère augmentation par le retour de prestations qui vient compenser l'acquisition d'application information incluse dans le compte no 650.3151.00 "maintenance informatique". Le tout est établi selon les comptes 2020 qui ont été impactés par la pandémie du Covid-19.

La participation de l'ECA étant variable, il n'est pas possible de prévoir si elle va augmenter ou diminuer. Celle-ci dépend de plusieurs facteurs : interventions, effectif du personnel, cours de formation, mise à disposition des véhicules ECA aux cours cantonaux, etc.

4. Participation des communes

Le budget 2022 présente, après estimation de la participation ECA et des frais facturés, une augmentation de CHF 77'300.-- soit 9.84 % sur la quote-part à la charge des communes de l'Entente. Les communes de Chavannes-près-Renens, d'Ecublens et Saint-Sulpice se retrouvent avec une charge de respectivement CHF 29'735.-, CHF 28'549.- et CHF 14'016.-.

5. Conclusion

Le budget 2022 propose une augmentation qui semble importante, mais elle représente une augmentation effective de CHF 2.90 par habitant. Il représente une évolution stable par rapport aux années précédentes et conforme à son fonctionnement.

Établi à Chavannes-près-Renens le 25.08.2021

Le commandant

Major Frédéric Jacot

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	SDIS CHAMBERONNE	785 300.00	785 300.00	708 000.00	708 000.00	597 118.82	597 118.82
65	SDIS CHAMBERONNE	785 300.00	785 300.00	708 000.00	708 000.00	597 118.82	597 118.82
650	SDIS CHAMBERONNE	785 300.00	185 300.00	708 000.00	180 300.00	597 118.82	167 127.25
	650.3003.00 Jetons commission du feu	4 700.00		4 700.00		3 400.00	
*	650.3013.00 Soldes pour exercices, sinistres, gardes	357 500.00		382 500.00		311 981.51	
*	650.3030.00 Cotisations AVS - AF - AC	28 500.00		30 000.00		25 165.00	
	650.3069.00 Frais de gestion (bourse Chavannes)	12 000.00		12 000.00		7 718.75	
*	650.3091.00 Formation professionnelle	23 100.00		27 000.00		5 674.80	
	650.3093.00 Visites sanitaires, médicales	5 000.00		5 000.00		2 431.95	
	650.3101.00 Imprimés et fournitures de bureau	1 500.00		2 000.00		2 530.75	
	650.3102.00 Annonces, journaux et documentation	1 500.00		1 500.00		300.00	
	650.3111.00 Achat matériel de bureau et informatique	6 500.00		6 500.00		2 663.90	
*	650.3116.00 Achat matériel	29 500.00		17 200.00		28 976.96	
*	650.3151.00 Maintenance informatique	17 900.00		4 500.00		12 401.15	
	650.3154.00 Entretien du matériel, équipement	10 000.00		7 500.00		4 761.60	
	650.3155.00 Entretien des véhicules / carburant	18 500.00		18 500.00		16 530.70	
	650.3161.00 Loyers locaux SDIS, charges comprises	120 700.00		120 700.00		120 520.00	
*	650.3170.00 Revue, rapport et réceptions	40 000.00		16 500.00		6 469.25	
	650.3181.00 Frais publipostage & affranchis. pour recrutement	7 500.00		7 500.00		6 606.20	
*	650.3182.00 Téléphone	2 500.00		2 700.00		2 542.15	
*	650.3186.00 Assurances	8 500.00		12 000.00		8 948.00	
*	650.3189.00 Prestations de tiers	81 200.00		21 000.00		18 495.70	
	650.3193.00 Cotisations à des associations ou institutions	5 200.00		5 200.00		3 850.60	
	650.3199.00 Frais divers	3 500.00		3 500.00		5 149.85	
*	650.4356.00 Intervention, frais facturés		20 000.00		20 000.00		21 730.00
	650.4399.00 Autres recettes		300.00		300.00		109.45
	650.4651.00 Participation ECA		165 000.00		160 000.00		145 287.80
651	QUOTES-PARTS DES COMMUNES		600 000.00		527 700.00		429 991.57
	651.4521.00 Quote-part commune de CHAVANNES-PRÈS-RENENS		191 725.00		161 990.00		131 994.85
	651.4521.01 Quote-part commune d'ECUBLENS		297 379.00		268 830.00		219 054.20
	651.4521.02 Quote-part commune de SAINT-SULPICE		110 896.00		96 880.00		78 942.52

Habitants au 31.12.2020

Chavannes-près-Renens

8 487

Ecublens

13 164

Saint-Sulpice

4 909

Total**26 560**

Observations

- 650.3013.00 Diminution en raison du transfert de soldes sur le compte no 650.3189.00.
- 650.3030.00 En relation avec le budget "soldes" du compte no 650.3013.00.
- 650.3091.00 Formations externes spécifiques "parking souterrain et feux de cave" pour les membres DPS, pour les cadres formateurs APR et recyclage obligatoire des formateurs "antichute".
- 650.3116.00 Achats d'équipements spécifiques destinés à l'intervention.
- 650.3151.00 Acquisition de l'application MIR rétribuée à 100 % par l'ECA sur le compte no 650.4651.00.
- 650.3170.00 Y compris revue quinquennale et diverses formations et cours ECA sur territoire Chamberonne.
- 650.3182.00 Diminution selon rapport des comptes des années précédentes.
- 650.3186.00 Diminution sur certains contrats d'assurance et selon rapport des comptes des années précédentes.
- 650.3189.00 Suite à la vacance du poste de secrétaire, augmentation du poste administratif à 60 % attribué au poste de quartier-maître.
- 650.4356.00 Recette sur la base du rapport des comptes 2020 et des interventions en 2021.

Chavannes-près-Renens, le 26 août 2021/SO/cc